

**Association Saint Jean Environnement**  
18 bis rue Fon de l'Hôpital  
34430 Saint Jean de Védas



À

**Philippe FALZON** Technicien sanitaire au sein de la cellule "Qualité des eaux destinées à la consommation humaine" Pôle animation des politiques territoriales de santé publique **Unité Prévention et Promotion de la Santé Environnementale (PPSE)**

**04.67.07.21.91 | [ars-oc-dd34-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-dd34-sante-environnement@ars.sante.fr)**

Objet : **Analyses de l'eau**

St Jean de Védas le 23-02-2023

Monsieur,

Nous vous remercions pour votre réponse du 2 février, à notre courrier du 10 janvier 2023 ; et pour la communication des analyses complètes à la sortie de l'usine de potabilisation effectué par un le laboratoire CARSO agréé COFRAC.

Néanmoins, comme nous vous l'indiquions dans notre précédent courrier, nous savons de source Syndicat Bas Languedoc (SBL) que l'eau distribué à SJV ne provient pas systématiquement, selon les quartiers, de l'usine de potabilisation de Fabrègues, or tous les habitants reçoivent sur leur facture d'eau une analyse identique et donc non différenciée.

En effet, nous avons été reçus par M. Yves MICHEL (Président SBL) et M. Marc COUSTOL (Directeur du SBL) le 8 février 2022 qui nous ont remis un dossier comprenant le plan de distribution de l'eau sur la commune de St Jean de Védas.

Ce plan est visible sur notre site :

<https://www.st-jean-environnement.fr/eau/eau-potable/>

A titre d'exemple, nous avons effectué des analyses de la dureté de l'eau dans différents quartiers de la commune et avons constaté une différence notable de 19 ou 25° selon la provenance de l'eau. Ce qui corrobore la double alimentation.

Nous réitérons notre demande de fournir aux védasiens une analyse différenciée selon sa provenance de l'eau, Bas Rhône ou captage Filliol à Florensac.

Dans l'attente de votre retour nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Philippe HIPPERT, Président

Martine THOMAS Référente commission eau